

Droits de l'homme : Tenue à Conakry d'un atelier de formation à la faveur des femmes portant sur leurs droits

15 décembre 2015 [Economie-Société](#) [Laisser un commentaire](#) 40 Vues

Date de publication : 15 décembre 2015

La Fondation Internationale Tierno § Mariam en collaboration avec ses partenaires défenseurs de droit de l'homme a ouvert, mardi, 15 décembre 2015 à Conakry, un atelier de formation à la faveur des femmes sur les droits de l'homme.

Durant 5 jours, une quarantaine de participants seront outillés en connaissance, sur le rôle que la femme joue en cas de violation des droits enfin de sensibiliser et informer les autres femmes sur leurs droits.

Dans son intervention, Mme Hawa Drame, présidente FITIMA, a souligné que cet atelier vient du constat fait par sa structure en Guinée sur la violence basée sur le genre.

« Les droits de l'homme en général ne sont pas respectés mais les droits des femmes en particulier sont bafoués. L'idée de cette formation, c'est pour apprendre à toutes ces participantes de connaître leurs droits parce qu'avant de parler de défense des droits, il faut d'abord leur connaître. Donc, nous allons essayer tout au long de cette formation de leur parler de leur droit, de leur donner les outils de recours qui vont leur permettre de se défendre », a dit Hawa Dramé.

Selon elle ces participantes seront les ambassadrices dans leur communauté où elles vont sensibiliser pendant plusieurs semaines. "Vu l'importance du sujet, nous comptons organiser deux autres sessions en 2016 avec les mêmes objectifs grâce à l'appui des partenaires".

Pour sa part, Mme Astou Mbow, chargé du bureau du HCDH, rappelle que cet atelier est une initiative de FITIMA avant d'ajouter, que « nous le Haut Commissariat du Système des Nations Unies des Droits de l'Homme nous appuyons les acteurs de la société civile. Aujourd'hui, c'est un appui technique parce que nous faisons parties des formateurs. Nous avons les modules à présenter notamment sur : une introduction des droits de l'homme, les violences basées sur le genre des Droits et femmes. Notre mandat est vrai que pour accompagner le gouvernement guinéen mais aussi d'appuyer la société civile pour que après notre départ qu'il ait une société civile forte », a-t-elle indiqué.

Avant de poursuivre que « Après cinq jours de formation, ces ambassadrices vont véhiculer l'importance de connaître ces droits aux autres femmes dans leurs ville, commune ou région respective. Nous espérons que ces cinq jours de formation, ces participantes seront outillées sur les droits de la femme et droits de l'homme en général et elles pourront faire passer ce message ».

Mathias Veltin, ambassadeur de l'Allemagne, confirme que « l'Allemagne a une longue opération dans le secteur des droits de l'homme, la société civile en Guinée et aussi avec FTIMA, qui a eu reçu " le prix des droits de l'homme Franco-allemande ". Donc, c'est une importante formation pour des futures ambassadrices des droits de l'homme en particulier la protection de droits des femmes en Guinée. Je pense qu'il y a une situation de droit de l'homme, c'est important qu'il ait des engagements des guinéennes pour défendre leurs droits pour promouvoir, faire avancer la société guinéenne ».

Il a aussi affirmé que la défense et la protection des droits des femmes est une tâche très difficile. Notre contribution pour cette formation est seulement un geste modeste. Je confirme la volonté de l'Allemagne de continuer pas seulement avec cette action mais aussi dans la lutte ».

Procédant à l'ouverture de l'atelier, Alseny Djibril Conté, représentant de madame le ministre de l'action sociale, affirme que « la présente session de formation s'inscrit en droite ligne avec les préoccupations de notre département. Le gouvernement guinéen est toujours soucieux pour la protection et la promotion des droits humains de la femme comme en témoigne la convention et la ratification sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme ».

Par ailleurs, il demande aux participantes de suivre avec attention et assiduité le contenu de différents modules pour mieux les comprendre et rester en justice en cas de violation de leurs droits.